

Mycotonic® HDPoudre

ALIMENT COMPLÉMENTAIRE POUR PORCINS ET RUMINANTS

Principaux Ingrédients :

Farine de luzerne issue de l'agriculture biologique, Levure, Sulfate de sodium, Produits issus de la transformation des plantes, Bicarbonate de sodium, Lithothamne (Lithothamnium calcareum), Gluconate de calcium, Coproduit de boulangerie, Farine d'algues marines.

Constituants analytiques : (Analyse en cours) Liants/antiagglomérants, teneur en kg brut

Humidité	10%
Matière minérale	28%
Matière protéique	13%
Matière grasse	1.8%
Cellulose	5%
Phosphore.....	< 0.5%
Calcium	2.4%
Sodium.....	7.6%
Lysine.....	0,0%
Méthionine.....	0,0%

1m558i Bentonite.....	133 mg
E551c kieselgur.....	131000 mg

Substances aromatiques et apéritives

Mélange de substances aromatiques et apéritives

38.2% d'ingrédients d'origine agricole
45.8% d'ingrédient d'origine agricole provenant de l'agriculture biologique
0% d'ingrédient d'origine agricole en conversion vers l'agriculture biologique
54.2% d'ingrédients provenant de l'agriculture conventionnelle

• Produit utilisable en agriculture biologique en conformité avec les règlements (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008. Certifié par FR-BIO10

- Aspect : poudre de couleur verdâtre
- Odeur : caractéristique de plantes
- Densité non tassée : 580 g / litre ± 5 g
- Période d'utilisation : à tout moment de la vie de l'adulte (excepté à +/- 8 jours autour de la parturition) à l'entretien ou en production recevant une alimentation suffisante et équilibrée.

• Mode d'utilisation : incorporé à un aliment complet, contribue à l'équilibre digestif, améliore le métabolisme de la ration et les performances zootechniques.

• Taux d'incorporation : 7 à 8kg par tonne d'aliment excepté à +/- 8 jours de la mise-bas.

• Précaution d'utilisation : veiller à ce que le MYCOTONIC ne soit pas exposé à une température supérieure ou égale à 65°.

• Présentations : seau 10 kg et sac de 20 kg brut

• Péréemption : 5 ans maximum après la date de fabrication indiquée sur l'étiquetage.

• Stockage : sac fermé, sur palette, dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la lumière solaire directe, à une température comprise entre 1° et 40°.

La Fiche technique de MYCOTONIC ne se substitue pas à l'étiquette.

*MYCOTONIC ne dispense pas de l'utilisation d'antibiotiques si ceux-ci sont nécessaires et préconisés par le vétérinaire chargé du suivi sanitaire de l'élevage.

Janvier 2021